

DEMANDE DE CONTRAT D'ACHAT D'ENERGIE ELECTRIQUE PRODUITE PAR UNE INSTALLATION DE PRODUCTION D'ELECTRICITE A PARTIR D'ENERGIES RENOUVELABLES (FSI 17 OA)

Période n°1

Cas entrant dans le cadre de l'appel d'offres de mars 2017 relatif à une installation de

Famille 1a (SF1A) – Innovation de composants : Nouvelles conceptions d'intégration de puissance crête comprise entre 100 kWc exclus et 500 kWc inclus

Nous demandons à bénéficier d'un contrat d'obligation d'achat au titre de l'appel d'offres «Installations de production d'électricité innovante à partir de l'énergie solaire comprise entre 100kWc et 3MWc» de mars 2017 pour l'installation définie ci-dessous utilisant l'énergie radiative du soleil appartenant à la « famille 1 - Centrales sur bâtiments, serres et hangars agricoles de puissance comprise entre 100 kWc (exclus) et 500 kWc (inclus) » Dans ce but, nous vous communiquons les caractéristiques principales de cette installation.

A. Nom ou raison sociale du producteur :	Informations producteur :	B. Installation de production :			
Adresse : Code postal :	Nom du contact :	Nom de l'installation :			
	Adresse :	Adresse : Code postal :			
Commune :	Tél. :	Commune :			
SIRET du Siège social :	Fax:	SIRET de l'installation :			
	Email :				
1- Puissance crête installée ou puissance électrique maximale installée (arrondie à l'entier le plus proche)		kWc			
2- Tension de livraison : 230 - 400 Volts					
3- Nature de l'exploitation ☐ Vente en totalité ☐ Vente en surplus					
4- Numéro du contrat conclu avec le gestion (10 chiffres pour ENEDIS, 6 chiffres pour RTE)					
5- Prix de référence (T) (hors majoration/ minoration éventuelle prévu au cahier de	€/MWh hors TVA				
6- Engagement à l'investissement participatif prévu dans l'offre de candidature		□ OUI □ NON Si oui, Engagement tenu : □ OUI □ NON			
7- Régime TVA □ Le producteur déclare bénéficier de la franchise fixée par l'article 293 B du code général des impôts et ne pas avoir opté pour la taxation à la TVA. Les factures du producteur portent obligatoirement la mention « TVA non applicable, article 293 B du code général des impôts □ Le producteur est assujetti à la TVA, soit de plein droit, soit suite à l'option pour la TVA prévue à l'article 293 F du code général des impôts. Les factures du producteur portent obligatoirement la mention « autoliquidation », ainsi que les numéros de TVA du producteur et de l'acheteur. Le cas échéant, la facture mentionne si le producteur a opté pour la taxation à la TVA d'après les débits Conformément à l'article 16 de la loi n°2012-354 du 14 mars 2012, portant loi de finances rectificative pour 2012, les factures émises à compter du 1er avril 2012 ne devront comporter que le montant hors taxes, à l'exclusion de toute TVA. Numéro de TVA Intra communautaire:					
8- Date de mise en service de l'installation La date prévisionnelle de mise en service de l'installation est le / /					
9- Contrat de fourniture □ Le producteur déclare avoir souscrit un contrat de fourniture d'électricité auprès du fournisseur de son choix pour alimenter ses auxiliaires en dehors des périodes de production □ Le producteur déclare ne pas avoir souscrit de contrat de fourniture d'électricité auprès du fournisseur de son choix pour alimenter ses auxiliaires en dehors des périodes de production car il dispose de son propre système d'alimentation					
☐ Le producteur déclare <u>ne pas avoir souscrit de contrat de fourniture d'électricité</u> auprès du fournisseur de son choix pour alimenter ses auxiliaires et demande à ce que le soutirage soit déduit de sa production. Dans ce cas, le soutirage ne peut excéder 3% de la production annuelle					



DEMANDE DE CONTRAT D'ACHAT D'ENERGIE ELECTRIQUE PRODUITE PAR UNE INSTALLATION DE PRODUCTION D'ELECTRICITE A PARTIR D'ENERGIES RENOUVELABLES (FSI 17 OA)

Période n°1

Cas entrant dans le cadre de l'appel d'offres de mars 2017 relatif à une installation de

<u>Famille 1a (SF1A) – Innovation de composants : Nouvelles conceptions d'intégration de puissance crête comprise entre 100 kWc exclus et 500 kWc inclus</u>

J'atteste que les données ci-dessus sont conformes à mon dossier de candidature à l'appel d'offres.

Dans le cas de modifications suivantes, autorisées dans les limites prévues par le cahier des charges, je joins l'autorisation du préfet de région d'implantation de l'installation :

- actionnariat (article 5.4.2) si le lauréat a joint une lettre d'engagement
- modifications des contours du Terrain d'implantation (5.4.6) sous réserve de respecter les articles 2.2 et 2.6
- divers (article 5.4.6)

Dans le cas de modifications suivantes, autorisées dans les limites prévues par le cahier des charges, j'atteste avoir informé le préfet de région d'implantation de l'installation dans les délais prévus dans l'article susmentionné :

- actionnariat (article 5.4.2) si le lauréat n'a pas joint une lettre d'engagement
- fournisseurs ou produits (article 5.4.3)
- modification de la puissance installée (article 5.4.5), uniquement à la baisse, dans la limite de 30%

Fait à : Le :	Le Producteur (Nom, Signature, Cachet si société)
Mandatement ci-après (optionnel - si l'option est retenu	ue les <u>2 signatures sont obligatoires</u>) ou Mandat joint (cocher) \square
Je (Nous) soussigné(s)accepte le soin d'accomplir les opérations suivantes en mon no - effectuer la demande de contrat d'achat ci-dessus auprès d'EL - élaborer avec EDF le contrat d'achat qui me sera présenté po	DF,
Fait à le Signature du producteur (mandant)	Signature du Mandataire (mandaté)

Les données recueillies par EDF font l'objet d'un traitement informatique ayant pour finalité la gestion de la demande de contrat d'achat et, le cas échéant, l'élaboration et l'exécution du contrat d'achat. Elles peuvent également avoir pour finalité de communiquer au demandeur des informations générales relatives à l'obligation d'achat d'électricité. La collecte de ces données est obligatoire. Les données sont utilisées par EDF, responsable du traitement, ses prestataires et des établissements financiers et postaux pour les seules finalités susmentionnées. Conformément à la loi dite « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, le demandeur bénéficie d'un droit d'accès et de rectification des données qui le concernent, qu'il peut exercer en écrivant à l'adresse à laquelle il a envoyé sa demande de contrat d'achat.



DEMANDE DE CONTRAT D'ACHAT D'ENERGIE ELECTRIQUE PRODUITE PAR UNE INSTALLATION DE PRODUCTION D'ELECTRICITE A PARTIR D'ENERGIES RENOUVELABLES (FSI 17 OA)

Période n°1

Cas entrant dans le cadre de l'appel d'offres de mars 2017 relatif à une installation de

<u>une installation de</u>

Famille 1a (SF1A) – Innovation de composants : Nouvelles conceptions d'intégration de puissance crête comprise entre 100 kWc exclus et 500 kWc inclus

Pièces à joindre à la présente demande de contrat d'achat :

Dan	s tous les cas :
	Lettre de notification de lauréat
	Attestation de conformité de l'installation
	Evaluation carbone
	Demande d'accord de Rattachement au Périmètre d'Equilibre signée en 2 exemplaires
	Schéma unifilaire sur lequel figure l'emplacement des comptages et la formule de calcul de l'énergie
	facturée. En particulier les pertes de transformation et les pertes par effet Joule doivent y être explicitées
	Copie du chapitre du contrat d'accès au réseau concernant les dispositifs de comptage
	Relevé d'Identité Bancaire au nom du titulaire du contrat (daté, signé avec cachet de la société)
	accompagné du formulaire « Fiche d'identification du RIB » dûment complété et signé
	Avis de situation SIREN ou K-Bis de la société et de l'installation
Selo	on les cas :
	En cas d'engagement relatif à l'investissement participatif, le document de Contrôle de l'engagement
	relatif à l'investissement participatif
	En cas de modification du projet visée aux articles 5.4.2, 5.4.6 et 5.4.7 du cahier des charges, une
	autorisation du préfet
	En cas de modification du projet visée à l'article 5.4.4 du cahier des charges, une autorisation de la DGEC



DEMANDE DE CONTRAT D'ACHAT D'ENERGIE ELECTRIQUE PRODUITE PAR UNE INSTALLATION DE PRODUCTION D'ELECTRICITE A PARTIR D'ENERGIES RENOUVELABLES (FSI 17 OA)

Période n°1

Cas entrant dans le cadre de l'appel d'offres de mars 2017 relatif à une installation de

<u>Famille 1a (SF1A) – Innovation de composants : Nouvelles conceptions d'intégration de puissance crête comprise entre 100 kWc exclus et 500 kWc inclus</u>

FICHE D'IDENTIFICATION RIB

CONTRAT N°

des factures de production		r la société , demande at d'obligation d'achat n° uncaire (dont un RIB original					
Code banque	Code Guichet	Numéro de compte	Clé RIB				
		-					
IBAN:							
Adresse SWIFT (BIC):							
N° d'identification TVA	:						
Fait le à							

Nom et Signature (et cachet de l'entreprise)